



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION MARCHES 2022**  
**VILLE DE GRASSE**

**1ere demande**

**Renouvellement**

**I Coordonnées du demandeur :**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse complète : .....

.....

Téléphone : .....

Adresse e-mail : .....

Raison Sociale : .....

N°SIRET : .....

**II Renseignements concernant le ou les emplacements souhaités :**

- Le Cours Honoré Cresp le mercredi 8h00 à 13h00 :

Mercredi

- Place Aux Aires de 7H00 à 13H45 :

Samedi

- Place Frédéric MISTRAL, St JACQUES de 7h00 à 13h00 :

Samedi

- Place aux Herbes de 7H00 à 13h00 :

Mardi     mercredi     jeudi     vendredi     Samedi     Dimanche

**- Métrage souhaité** : entre..... ML et ..... ML                       Electricité

**Coordonnées Service Foires et Marchés :**

Adresse postale : Mairie de GRASSE, Place du Petit PUY, BP 12069, 06131 GRASSE Cedex

Adresses e-mail : [florian.romain@ville-grasse.fr](mailto:florian.romain@ville-grasse.fr) ou [david.boselli@ville-grasse.fr](mailto:david.boselli@ville-grasse.fr)

Téléphones : 04.97.05.59.05/ portables : 06.11.45.04.33 ou : 06.12.01.53.34

### III Demande d'emplacement pour véhicule aménagé :

Propriétaire du véhicule aménagé pour la vente immatriculée : .....

.....

Type de véhicule : .....

Numéro d'immatriculation : .....

### IV Renseignements concernant l'activité :

Précisez-les marchandises/denrées que vous allez vendre .....

.....

.....

### V Pièces à fournir :

- Carte de commerçant ambulant délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- Un extrait du registre de commerce daté de moins de 3 mois,
- Contrat d'assurance (attestation d'assurance professionnelle),
- Carte grise du véhicule stationnant
- Une photo de l'étalage.

#### Selon produits

- Contrat de conformité de l'installation électrique ou à gaz du véhicule,
- Copie du certificat d'hygiène et sanitaire du véhicule en cours de validité pour l'alimentaire,
- Copie de la déclaration et du récépissé de la licence de boissons à emporter.

### AVERTISSEMENT

Ce formulaire constitue une demande qui ne vaut en aucun cas autorisation tacite.

- Les autorisations qui peuvent être délivrées sont personnelles, précaires et révocables, elles cessent de plein droit en cas de vente du fonds de commerce.
- Elles ne sont ni transmissibles, ni cessibles et ne peuvent faire l'objet d'un contrat privé.
- L'autorisation fait obligation à son titulaire d'acquitter les taxes et droits qui y affèrent (paiement de la redevance d'occupation du domaine public fixée par délibération du Conseil municipal).
- Tout changement de véhicule doit recevoir l'accord préalable de la commune.
- Le domaine public sur lequel votre point de vente est installé devra être nettoyé quotidiennement.

Je soussigné(e), M/Mme (nom et prénom) .....

Certifie exact les renseignements ci-dessus et m'engage à informer l'Administration de tout changement relatif à ma situation professionnelle ou personnelle, et de tout changement de véhicule.

Fait à :

Le :

Signature :

#### **Coordonnées Service Foires et Marchés :**

Adresse postale : Mairie de GRASSE, Place du Petit PUY, BP 12069, 06131 GRASSE Cedex

Adresses e-mail : [florian.romain@ville-grasse.fr](mailto:florian.romain@ville-grasse.fr) ou [david.boselli@ville-grasse.fr](mailto:david.boselli@ville-grasse.fr)

Téléphones : 04.97.05.59.05/ portables : 06.11.45.04.33 ou : 06.12.01.53.34